

Justificatif généré le 30/04/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/04/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/737659
N° d'annonce : 737659

SOFRIMO

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 12.962.500 €

Siège social : Immeuble Octantc 4-10 Avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS-PERRET
569 803 687 R.C.S. Nanterre

Suivant décision en date du 29 avril 2024, l'associé unique, la société LAGARDERE PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée, 4 Rue de Presbourg 75016 Paris, 303 600 902 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société SOFRIMO en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SOFRIMO à la société LAGARDERE PARTICIPATIONS.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Nanterre.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeRQjtjUT

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRQjtjUT>

